



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Laos

Question écrite n° 632

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de trois prisonniers laotiens. Ces trois personnes, arrêtées en octobre 1990, auraient, en effet, été condamnées à quatorze ans d'internement dans des conditions sanitaires et matérielles inhumaines. Aussi, il lui demande d'intervenir auprès des autorités laotiennes afin d'obtenir la libération immédiate et sans conditions de ces trois hommes.

Texte de la réponse

L'honorable Parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur le sort de trois personnalités laotiennes, arrêtées en octobre 1990 pour délit d'opinion et condamnées à de lourdes peines d'emprisonnement en novembre dernier. Il s'agit de MM. Latsami Khampoul, Tong Souk Saysankhi et Feng Sakchittaphong, dont la situation a été évoquée par la France et par plusieurs pays occidentaux auprès des autorités laotiennes. Toutes les démarches privées ou officielles qui ont été entreprises jusqu'à présent en 1991 et 1992 en faveur des intéressés sont demeurées sans résultat. La France souhaite que le processus d'ouverture économique et de modernisation en cours s'accompagne d'une démocratisation de la vie politique. Partageant la préoccupation de l'Honorable Parlementaire en ce qui concerne le sort de ces personnalités laotiennes, le ministère des affaires étrangères engagera les démarches appropriées en faveur de leur libération.

Données clés

Auteur : [M. Birraux Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 632

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1993, page 1274

Réponse publiée le : 13 septembre 1993, page 2900